



Avec le dispositif IPI-MED, les acteurs de la santé en Corse souhaitent favoriser l'installation de médecins généralistes sur le territoire en soutenant les étudiants effectuant leur(s) stage(s) de médecine générale en Corse.



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Accompagner les stagiaires pour lutter contre la pénurie médicale et les déserts médicaux en Corse

Allocation de la Collectivité de Corse
de 2 500 € à 3 500 €
selon la couverture médicale de la zone
de stage choisie

www.isula.corsica  

Rinsignamenti :

- Agence Régionale de Santé Corse (ARS)
☎ 04 95 51 98 98
@ corse@guichet-unique.sante.fr
- Institut Universitaire de Santé
☎ 04 95 45 01 14
@ cinqui@univ-corse.fr

Renseignements :

- Collectivité de Corse
Service enseignement supérieur
☎ 04 95 51 64 39
@ aurelie.torre@isula.corsica

